



## Conseil de sécurité

Distr. générale  
1<sup>er</sup> mars 2024  
Français  
Original : anglais

### Les jeunes et la paix et la sécurité

#### Rapport du Secrétaire général

##### *Résumé*

Le rapport présente les progrès réalisés dans l'institutionnalisation du programme relatif aux jeunes et à la paix et à la sécurité, de nombreux États Membres et organisations régionales ayant élaboré de nouvelles stratégies et initiatives pour promouvoir l'inclusion et la participation véritable des jeunes en matière de paix et de sécurité. En outre, des efforts accrus ont été déployés pour favoriser la participation des jeunes aux processus politiques grâce à des mobilisations à fort impact menées par les jeunes. Toutefois, des problèmes persistent, dont la méfiance croissante entre les jeunes et les gouvernements et les lois et pratiques discriminatoires fondées sur l'âge qui restent répandues dans de nombreux pays et qui entravent la participation véritable des jeunes. L'augmentation des menaces numériques et des conflits armés et le rétrécissement de l'espace civique posent également de graves problèmes de protection pour les jeunes. Bien que le programme relatif aux jeunes et à la paix et à la sécurité suscite un élan politique croissant, il est fait état dans le rapport d'une baisse du nombre de références qui sont faites aux jeunes dans les résolutions et du nombre de jeunes qui présentent des exposés au Conseil de sécurité et à la Commission de consolidation de la paix. L'engagement politique ne s'est pas encore traduit par un investissement accru dans les activités de consolidation de la paix menées par les jeunes. Le manque généralisé de données ventilées par âge représente un obstacle majeur à l'analyse des progrès réalisés dans la mise en œuvre du programme. Le rapport contient une série de recommandations à l'intention du Conseil de sécurité, des États Membres et des organisations régionales et de l'Organisation des Nations Unies, qui visent à assurer la poursuite de la dynamique en faveur des jeunes et de la paix et la sécurité, compte tenu des perspectives mondiales difficiles et des nombreux revers observés.



## I. Introduction

1. Le présent rapport fait suite à la résolution [2535 \(2020\)](#), dans laquelle le Conseil de sécurité a demandé qu'un rapport biennal sur l'application de ladite résolution et des résolutions [2419 \(2018\)](#) et [2250 \(2015\)](#) lui soit présenté.

2. Le deuxième rapport du Secrétaire général sur les jeunes et la paix et la sécurité ([S/2022/220](#)) a été publié en mars 2022 pendant la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19), qui a eu des effets systématiques et profonds sur les jeunes. Depuis lors, dans de nombreux pays, les conflits armés, les crises économiques et climatiques et le rétrécissement de l'espace civique se sont aggravés. La recrudescence des conflits armés au cours de la dernière décennie a inversé la tendance à la baisse enregistrée depuis 20 ans. Depuis 2022, le nombre de décès liés aux conflits a atteint son niveau le plus élevé en 28 ans, ce qui a eu des conséquences catastrophiques pour les populations et les sociétés et entraîné des niveaux de déplacement sans précédent. En outre, les changements anticonstitutionnels de gouvernement se sont multipliés, ce qui représente un recul pour la gouvernance démocratique et menace la stabilité régionale, le développement économique et la protection des droits de l'homme.

3. Lors du Sommet sur les objectifs de développement durable de 2023, d'importantes mesures ont été proposées pour accélérer la mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030, en particulier dans les pays touchés par des conflits, y compris l'engagement pris de mobiliser les jeunes, compte tenu de l'importance qu'ils revêtent pour la réalisation du Programme 2030. L'inclusion pleine et effective des jeunes<sup>1</sup> sans distinction d'aucune sorte, telle que la race, la couleur, le sexe, la langue, la religion, l'opinion politique ou autre, l'origine nationale ou sociale, la propriété, la naissance ou tout autre statut, est essentielle pour poursuivre le développement, réduire la pauvreté et atténuer les risques de conflit et de violence enracinés dans l'inégalité, la marginalisation et l'exclusion.

4. Selon le rapport du Secrétaire général intitulé « Notre Programme commun » ([A/75/982](#)), les jeunes devraient défendre l'application universelle des principes des Nations Unies et favoriser la confiance dans les États et entre ceux-ci. Ils devraient contribuer activement à instaurer la solidarité intergénérationnelle, la confiance dans les gouvernements et des institutions inclusives. Pour atteindre cet objectif, il est essentiel d'institutionnaliser le programme relatif aux jeunes et à la paix et à la sécurité et d'y consacrer des ressources suffisantes. La contribution des jeunes à la recherche de solutions innovantes aux problèmes mondiaux et au renforcement de la légitimité des initiatives en faveur de la paix et de la sécurité est également reconnue dans la note d'orientation du Secrétaire général sur la participation véritable des jeunes aux processus d'élaboration des politiques et de prise de décision ([A/77/CRP.1/Add.2](#)).

5. Le présent rapport porte sur les progrès réalisés dans la mise en œuvre du programme relatif aux jeunes et à la paix et à la sécurité entre janvier 2022 et décembre 2023. Alors que les efforts se multiplient pour intégrer le programme dans les cadres, les stratégies et les politiques nationaux et régionaux, il convient d'intensifier les initiatives gouvernementales et d'adopter des mesures spéciales pour accroître la représentation des jeunes dans les espaces de prise de décision. Le rapport traite des tendances et des défis relevés dans les cinq domaines d'action énoncés dans la résolution [2250 \(2015\)](#), à savoir : participation, protection, prévention, désengagement et réintégration et partenariats. Il est fondé sur des analyses et des données fournies par les entités du système des Nations Unies, les États Membres, les

---

<sup>1</sup> Dans sa résolution [2250 \(2015\)](#), le Conseil de sécurité définit les jeunes comme étant les personnes âgées de 18 à 29 ans. Les références à la « jeunesse » ou aux « jeunes » traduisent la diversité de leurs origines, de leurs identités et de leurs expériences.

organisations régionales et les organisations de la société civile, notamment celles qui sont dirigées par des jeunes et axées sur les jeunes.

## II. Tendances concernant le programme relatif aux jeunes et à la paix et à la sécurité

### A. Participation

#### Participation à la vie politique, à la gouvernance et aux élections

6. Le programme relatif aux jeunes et à la paix et à la sécurité offre l'occasion de s'attaquer à la violence de l'exclusion que subissent les jeunes en augmentant la participation et en renforçant l'inclusivité et la responsabilité de la gouvernance démocratique. Les jeunes peuvent contribuer positivement à la paix dans leurs communautés, même si leur participation politique formelle reste limitée dans de nombreuses sociétés. L'exclusion des jeunes de la gouvernance trouve souvent son origine dans des lois et des pratiques discriminatoires en fonction de l'âge. Ces barrières institutionnelles comprennent des restrictions d'âge pour voter, adhérer à des partis politiques et se présenter à des élections. En outre, les coûts financiers élevés entravent souvent la participation des jeunes aux processus politiques et électoraux et les confinent dans des espaces informels ou de substitution.

7. La méfiance croissante des jeunes à l'égard des institutions de gouvernance et des processus électoraux est un facteur important qui influe sur leur participation politique. Dans 26 pays, 76 % des jeunes pensent que la classe politique ne les écoute pas<sup>2</sup>. Il ressort de travaux de recherche que les perceptions défavorables des jeunes entretenues par les institutions, les décideurs et les gouvernements freinent encore plus les progrès<sup>3</sup>. La campagne « Be seen, be heard » menée par le Bureau des Nations Unies pour la jeunesse et The Body Shop vise à amplifier la voix des jeunes et à promouvoir leur participation politique. Elle a contribué aux débats d'orientation visant à abaisser l'âge du droit de vote et l'âge requis pour se présenter à des fonctions publiques en Inde et en Nouvelle-Zélande.

8. Dans une étude récente du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) portant sur plus de 1 000 jeunes de 65 pays et territoires, 82 % des jeunes interrogés ont déclaré que la violence électorale entravait particulièrement leur participation aux élections. Toutefois, lorsqu'ils en ont la possibilité, les jeunes peuvent jouer un rôle important en contribuant à atténuer la violence électorale par le biais d'initiatives de surveillance, de dialogues et de méditation, en luttant contre les discours haineux et la désinformation et en dispensant une formation à la coexistence pacifique. Pendant le processus électoral de 2023, la Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo a mené des activités de cohésion sociale à l'intention de plus de 1 200 jeunes et leur a offert une plateforme pour engager un dialogue véritable entre les jeunes dirigeants et les parlementaires provinciaux et nationaux sur la désinformation, les discours haineux et la manipulation politique. Le Fonds pour la consolidation de la paix a continué à fournir un financement essentiel pour les processus électoraux ouverts aux jeunes. À Madagascar, 33 Volontaires des Nations Unies soutiennent une initiative conjointe du Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF), du PNUD et du Fonds des Nations Unies pour la population (FNUAP) visant à amplifier la voix des jeunes des

---

<sup>2</sup> Bureau des Nations Unies pour la jeunesse et The Body Shop, « Be seen, be heard: understanding young people's political participation », 2022. Disponible à l'adresse: <https://beseenbeheardcampaign.com>.

<sup>3</sup> Ibid.

18 groupes ethniques du pays pendant les périodes électorales. Cette initiative a permis de créer un système de soutien par les pairs pour les jeunes issus de communautés marginalisées. En Bolivie, le Fonds pour la consolidation de la paix a soutenu le dialogue entre les principaux acteurs politiques et les parties prenantes, qui vise à instaurer la confiance et à favoriser le rapprochement entre les jeunes des universités publiques, privées et autochtones de différentes régions. En Guinée, 3 000 jeunes artisans de la paix ont été engagés aux niveaux local, national et régional par l'intermédiaire du Conseil national de la jeunesse créé pendant la transition, afin de lutter contre les divisions sociales et d'encourager une participation active à la prise de décisions sur les questions de citoyenneté, de paix et de cohésion sociale.

9. Un nombre croissant d'initiatives visent à renforcer la capacité des jeunes à participer à des initiatives politiques et stratégiques et à les diriger. Par exemple, au Tchad, le Conseil national de transition a réservé cinq sièges aux jeunes, dont deux à des jeunes femmes, à la suite d'un plaidoyer mené par des jeunes avec l'appui de l'ONU et de l'Union africaine. En Somalie, la participation politique des jeunes et leur représentation aux élections des conseils de district ont augmenté grâce à des forums politiques intergénérationnels organisés par le FNUAP et l'Académie Folke Bernadotte. En Colombie, le FNUAP et le PNUD ont dispensé une formation à 17 fonctionnaires, 22 conseillers locaux pour la jeunesse et 65 organisations de jeunes, dans le but de renforcer la collaboration intergénérationnelle dans deux territoires en proie à des conflits. L'initiative conjointe a également permis d'organiser 26 activités d'innovation sociale menées par des jeunes et portant sur la prévention des conflits et la violence fondée sur le genre. Au Kenya, le Programme des Nations Unies pour les établissements humains (ONU-Habitat) et le Département des affaires économiques et sociales ont œuvré au renforcement de la capacité des organisations de jeunes et des fonctionnaires à revoir et à reformuler les politiques sociales au niveau des municipalités et des comtés.

### **Participation aux processus de paix**

10. En 2023, un groupe de pilotage international a été créé pour coordonner et faire avancer la mise en œuvre du plan d'action stratégique mondial quinquennal sur les processus de paix ouverts aux jeunes. Coprésidé par le Département des affaires politiques et de la consolidation de la paix, le Bureau des Nations Unies pour la jeunesse et Search for Common Ground, le groupe de pilotage, composé de 23 membres experts, traduit le plan d'action stratégique en actions concrètes et guide sa mise en œuvre. En outre, l'Université de Glasgow, membre du groupe de pilotage international, a lancé un ensemble initial de données sur les références aux jeunes dans les accords de paix pour la période 1990-2022. L'ensemble des données a permis d'identifier 208 accords de paix qui mentionnent explicitement la « jeunesse » ou les « jeunes », ce qui représente 12 % de tous les accords de paix conclus pendant la période en question et crée une base de référence qui permettra de suivre l'évolution des références faites aux jeunes dans les accords de paix. Bien que la représentation des jeunes reste limitée, la recherche montre que leur participation aux organes de contrôle formels et informels, aux comités d'élaboration de la constitution et à la surveillance des élections contribue à la conclusion d'accords de paix plus inclusifs. L'Union européenne a révisé ses lignes directrices en matière de médiation de paix dans le cadre d'un processus consultatif ouvert aux jeunes et a activement associé les jeunes aux processus de paix, par exemple en Libye.

11. Lorsque les jeunes participent aux efforts de consolidation de la paix, les processus de paix peuvent être plus durables. Au cours de la période considérée, l'équipe d'appui à la médiation des jeunes au Yémen a continué à renforcer l'inclusion des jeunes dans les initiatives de médiation de paix au niveau local en apportant aux médiateurs un appui technique et logistique. Le Bureau de l'Envoyé

spécial du Secrétaire général pour le Yémen et ses partenaires mettent au point un mécanisme de cessez-le-feu pour soutenir les priorités locales en matière de sécurité, en mettant l'accent sur l'inclusion de la société civile, des jeunes et des femmes. L'Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes (ONU-Femmes) a aidé la coalition du Groupe des Neuf Plus Un à améliorer la coordination et l'inclusion des organisations de la société civile yéménite dirigées par des femmes et des jeunes dans les processus de paix à plusieurs volets. En Colombie, les jeunes sont représentés au Comité national de participation, mécanisme mis en place pour favoriser la participation de la société colombienne au processus de paix en cours. La Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation en République centrafricaine (MINUSCA) a activement engagé les jeunes et les organisations de jeunes à participer aux processus de paix au niveau local, notamment à quatre accords de paix locaux en 2022 et 2023.

12. La période considérée a été marquée par une forte augmentation du nombre d'initiatives de renforcement des capacités visant à accroître la participation véritable des jeunes aux processus de paix, notamment des initiatives de l'ONU au Bénin, au Burkina Faso, en Côte d'Ivoire, en Gambie, en Géorgie, au Ghana, en Guinée, en Iraq, au Liban, au Liberia, au Mali, au Myanmar, au Niger, au Nigéria, au Sénégal, en Sierra Leone, en Somalie, au Soudan du Sud, au Tchad, au Togo et au Yémen. En Somalie, l'École des cadres du système des Nations Unies et le PNUD ont mis en place un programme d'apprentissage par les pairs sur la cartographie des conflits, l'analyse des conflits et la planification de la consolidation de la paix, afin de remédier à la sous-représentation des jeunes dans les processus de paix et de réconciliation. Dans la Corne de l'Afrique, l'Équipe de réserve de conseillers principaux pour la médiation du Département des affaires politiques et de la consolidation de la paix a œuvré avec les jeunes pour combler le fossé intergénérationnel en matière de médiation. ONU-Femmes a mené des initiatives de renforcement des capacités à l'intention des organisations de jeunes afin qu'elles participent aux processus de paix en Géorgie et aux initiatives de justice transitionnelle au Liban. Au Yémen, l'Institut des Nations Unies pour la formation et la recherche, le FNUAP et Youth Without Borders Organization for Development ont organisé des formations numériques sur mesure pour renforcer les contributions que les jeunes apportent actuellement au processus de paix. Au Myanmar, le FNUAP et Search for Common Ground ont continué à renforcer la capacité des jeunes de diverses origines ethniques à participer aux processus de paix.

### **Participation à l'action climatique**

13. Avec d'autres groupes, les jeunes subissent de manière disproportionnée les effets néfastes des changements climatiques, qui intensifient les vulnérabilités et les inégalités, menacent les progrès durement acquis en matière de développement et contribuent aux déplacements et à l'aggravation des risques, notamment la violence fondée sur le genre, la pauvreté et la pénurie de ressources. Dans le même temps, les jeunes sont également la force motrice de la mobilisation et de l'engagement en faveur de l'action climatique dans le monde entier. Certains jeunes militants du climat recherchent la justice climatique par des actions en justice, par exemple au Brésil, au Canada, aux États-Unis d'Amérique et au Portugal.

14. En 2022, la Coalition mondiale sur les jeunes et la paix et la sécurité, qui reste la principale plateforme mondiale qui coordonne l'action menée par les différentes parties prenantes pour faire avancer le programme relatif aux jeunes et à la paix et à la sécurité, a créé un groupe de travail sur les jeunes et la paix et la sécurité climatique afin de coordonner le plaidoyer en faveur de la consolidation de la paix mené par les jeunes et tenant compte du climat à tous les niveaux. En 2023, la présidence de la vingt-huitième session de la Conférence des Parties à la Convention-cadre des

Nations Unies sur les changements climatiques, le PNUD, le FNUAP, l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO), l'UNICEF, YOUNGO et la Coalition mondiale sur les jeunes et la paix et la sécurité se sont associés pour faire avancer les discussions stratégiques sur la corrélation entre les jeunes, la paix et la sécurité climatique et ont engagé un dialogue intergénérationnel de haut niveau lors de la session. Le débat a servi de catalyseur pour l'élaboration d'un cadre mondial pour l'intégration des principes concernant les jeunes et la paix et la sécurité dans l'action climatique, favorisant ainsi une approche unifiée de la paix et de la sécurité face au climat.

15. Les opérations de maintien de la paix et les missions politiques spéciales des Nations Unies favorisent de plus en plus la participation des jeunes aux initiatives de consolidation de la paix environnementale. La Force des Nations Unies chargée du maintien de la paix à Chypre a aidé les jeunes à élaborer des positions communes pour les conférences des Nations Unies sur le climat. La Mission d'administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo<sup>4</sup> a organisé des activités de sensibilisation au climat visant à renforcer la cohésion sociale entre les jeunes de différentes communautés, tandis que la Mission d'assistance des Nations Unies pour l'Iraq a encouragé la collaboration entre les jeunes et le Gouvernement au moyen de consultations, ce qui a donné lieu à l'élaboration de documents d'orientation sur les changements climatiques et les principales préoccupations sociales et politiques touchant les jeunes. Pour mettre en œuvre l'appel à l'action de Dakar sur les changements climatiques, la paix et la sécurité, le Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel et l'Union africaine ont réuni de jeunes militants de la région pour partager les bonnes pratiques en matière d'action climatique et de prévention des conflits menée par les jeunes. Le mécanisme de sécurité climatique continue de renforcer la capacité du système des Nations Unies et de ses partenaires à analyser et à traiter plus systématiquement les liens entre le climat, la paix et la sécurité, y compris en ce qui concerne les jeunes. À la demande des États Membres, le Fonds pour la consolidation de la paix s'attache à briser les liens entre changements climatiques et conflits et à remédier aux effets de la concurrence accrue pour les ressources naturelles. Au Mali, le Fonds a financé des initiatives locales grâce auxquelles près de 2 500 représentants d'associations de jeunes pour la plupart ont reçu des certificats d'attribution coutumière de terres agricoles et de pâturages dans des régions où l'accès limité à la terre constitue une source de conflit et de violence.

16. Afin d'améliorer l'action climatique et la prise de décision en faveur des jeunes, le PNUD a élaboré la liste de contrôle « On equal terms » (sur un pied d'égalité), qui offre aux fonctionnaires et aux autres parties prenantes un guide complet pour la mise en place d'un processus ouvert aux jeunes pour la conception, la mise en œuvre et le suivi des contributions déterminées au niveau national.

### **Participation dans des contextes humanitaires**

17. Tout au long de la période considérée, de nombreuses initiatives et stratégies d'intervention humanitaire et de relèvement ont fait appel à des jeunes pour mener des interventions humanitaires et de protection adaptées aux besoins des jeunes.

18. Le Pacte pour les jeunes dans l'action humanitaire, plateforme mondiale multipartite coprésidée par le FNUAP et la Fédération internationale des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, continue d'unir les parties prenantes et de défendre le rôle essentiel des jeunes dans l'action humanitaire. Au cours de la période considérée, ses 64 organisations membres ont apporté un appui technique pour permettre aux jeunes de réagir rapidement lors des interventions humanitaires en

<sup>4</sup> Toute mention du Kosovo doit s'interpréter à la lumière de la résolution 1244 (1999) du Conseil de sécurité.

Afghanistan, au Myanmar, en République arabe syrienne, en Somalie, au Soudan, en Türkiye, en Ukraine et dans le territoire palestinien occupé. En collaboration avec l'équipe de travail Jeunesse 2030 sur le handicap, le Pacte a élaboré des orientations visant à garantir une participation significative des jeunes handicapés à l'action humanitaire locale. Lors du Forum mondial sur les réfugiés de 2023, le Pacte a lancé une annonce de contribution multipartite en vue de mobiliser des engagements pour soutenir le travail effectué avec, pour et par les jeunes touchés par le déplacement.

19. Dans le cadre d'une initiative transfrontalière menée en Hongrie, en Lettonie, en Lituanie, en Pologne, en République de Moldova, en Roumanie, en Slovaquie et en Tchéquie, l'Organisation mondiale du mouvement scout et l'UNICEF ont mobilisé 35 000 jeunes volontaires entre avril 2022 et février 2023 pour venir en aide à 1 million de réfugiés et de déplacés ukrainiens touchés par les conflits.

20. L'équipe de pays pour l'action humanitaire en Afghanistan a mis en place un groupe de travail sur les adolescents et les jeunes dans le cadre du groupe de la protection, sous la direction du FNUAP, en vue de renforcer l'échange d'informations et d'améliorer les programmes humanitaires répondant aux besoins des jeunes dans les communautés difficiles à atteindre.

## B. Protection

21. Au cours de la période considérée, les menaces auxquelles les jeunes ont été confrontés allaient des menaces physiques et psychologiques aux menaces socioculturelles, financières, juridiques et numériques. Les conflits armés, en particulier au Soudan, en Ukraine et à Gaza, ont continué d'accroître la vulnérabilité des civils, y compris les jeunes. La destruction des infrastructures civiles et critiques a perturbé leur accès aux services essentiels tels que la santé et l'éducation et contribué aux déplacements internes et transfrontières. *L'Aperçu de la situation humanitaire mondiale de 2024* indique que, dans les trois mois qui ont suivi les violents combats au Soudan, le nombre de femmes et de filles exposées à la violence fondée sur le genre a augmenté de 40 %, ce qui est stupéfiant. En Haïti, les bandes continuent de recourir systématiquement à la violence sexuelle contre les femmes et les filles pour consolider leur domination sur les populations. Les personnes survivantes de la violence fondée sur le genre sont souvent confrontées à des difficultés d'accès à la justice. Pour relever ces défis, en 2022, le FNUAP a créé 642 espaces sûrs adaptés aux jeunes dans 32 pays et territoires, où sont offerts un soutien psychologique, des services juridiques, des loisirs, une formation professionnelle et des services de proximité.

22. Les conflits armés ont également un impact disproportionné sur le bien-être et la santé mentale des jeunes et des groupes de jeunes marginalisés. En Ukraine, 82 % des jeunes interrogés ont subi un traumatisme psychologique dû à la guerre. En 2023, l'Organisation mondiale de la Santé a formé plus de 3 100 agents de santé, enseignants, travailleurs communautaires, soignants et pairs dans le cadre de programmes de protection de la santé mentale des jeunes, y compris dans les zones de conflit armé en Colombie.

23. Les menaces numériques se sont poursuivies, facilitées par l'utilisation croissante des médias sociaux. La diffusion en ligne de discours haineux, de fausses informations, d'actes de racisme, de violence, d'intimidation et de persécution politique et d'avances sexuelles non désirées est en augmentation. Les jeunes femmes et les filles sont plus susceptibles d'être victimes de violences si elles sont handicapées, appartiennent à des communautés marginalisées, s'identifient comme lesbiennes, bisexuelles, transgenres, queers ou intersexuées, sont défavorisées sur le plan socioéconomique ou s'expriment ouvertement sur le plan politique.

24. La santé mentale, le bien-être, la sécurité et le développement des jeunes continuent de pâtir de manière disproportionnée de la violence armée liée à la prolifération des armes légères et de petit calibre. Dans le monde, plus de 176 000 jeunes (âgés de 15 à 29 ans) sont victimes d'homicides, ce qui représente 37 % du nombre total d'homicides commis chaque année<sup>5</sup>.

25. Si les données sur les menaces ne sont pas ventilées par âge, on observe toutefois un rétrécissement de l'espace civique, tant hors ligne qu'en ligne. Dans son rapport de 2023 sur la coopération avec l'Organisation des Nations Unies, ses représentants et ses mécanismes dans le domaine des droits de l'homme (A/HRC/54/61), le Secrétaire général fait état d'un nombre élevé d'actes de représailles et d'intimidation commis par les acteurs étatiques et non étatiques à l'encontre des défenseurs des droits de l'homme, des organisations de la société civile et des personnes qui coopèrent avec l'Organisation. Les entités des Nations Unies ont pris des mesures pour intégrer les questions de genre et les vues des jeunes dans leurs approches afin de prévenir les intimidations et les représailles liées à la coopération avec l'ONU. Par exemple, le Bureau des Nations Unies pour la jeunesse a mis au point un module de formation en ligne adapté aux jeunes sur la participation en toute sécurité à l'ONU, qui porte sur l'abus d'autorité, la discrimination, le harcèlement en ligne et hors ligne, y compris le harcèlement sexuel, ainsi que de l'exploitation et les atteintes sexuelles faisant suite à la collaboration des jeunes avec l'ONU. Conscients des problèmes de protection que peut engendrer la présentation d'exposés au Conseil de sécurité, le Département des affaires politiques et de la consolidation de la paix, le FNUAP, le Bureau des Nations Unies pour la jeunesse et le Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme élaborent des orientations internes pour soutenir et garantir une participation véritable et sûre des jeunes appelés à présenter des exposés au Conseil.

26. Les entités des Nations Unies ont mis en œuvre des mesures propres à chaque pays pour protéger les jeunes, notamment des évaluations des risques et des formations à la sécurité en Iraq et la création de protocoles de protection, en particulier pour les groupes de jeunes autochtones, en Colombie et au Pérou. Pour faire face aux menaces croissantes qui pèsent sur les jeunes, les opérations de paix des Nations Unies prennent des mesures pour intégrer la protection des jeunes dans leur travail. Par exemple, la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation en République centrafricaine s'est résolument attaquée à l'escalade des risques de violence sexuelle commise par des groupes armés dans le pays en menant des activités de sensibilisation à l'intention de diverses parties prenantes, notamment les chefs religieux et communautaires, les autorités locales, les organisations de jeunes et de femmes et les acteurs locaux de la protection. Les organisations de la société civile renforcent également les mesures de protection des jeunes et des organisations dirigées par des jeunes. En 2023, le Global Network of Women Peacebuilders a élaboré deux protocoles de protection propres à chaque pays pour les jeunes artisans de la paix au Bangladesh et au Myanmar. Le United Network of Young Peacebuilders a organisé des sessions de groupes d'appui des pairs pour les jeunes artisans de la paix et continue de renforcer ses protocoles de protection et de surveiller leur mise en œuvre.

27. Il n'existe actuellement aucun mécanisme mondial de protection offrant un financement d'urgence pour répondre aux besoins de protection urgents et propres aux jeunes du monde entier. Les mécanismes existants manquent souvent de ressources et de souplesse pour fournir une aide d'urgence en temps voulu. Au rang des premières initiatives visant à relever ces défis, figure le guichet de financement

---

<sup>5</sup> Organisation mondiale de la Santé, « Violence chez les jeunes », fiche d'information, 11 octobre 2023.

destiné aux défenseuses des droits humains du Fonds pour les femmes, la paix et l'action humanitaire, grâce auquel un appui a été apporté à plus de 160 jeunes femmes de 14 pays et territoires touchés par des conflits et des crises en 2022 et 2023.

### C. Prévention

28. Dans sa note d'orientation sur le Nouvel Agenda pour la paix (A/77/CRP.1/Add.8), le Secrétaire général a appelé à l'adoption de stratégies nationales de prévention à l'échelle de l'ensemble de l'administration et de la société afin de ne laisser personne de côté et de s'attaquer à toutes les formes de violence. Les pratiques d'exclusion et les expériences d'injustice aggravent les griefs, y compris chez les jeunes, et peuvent contribuer à l'escalade des tensions. Une prévention efficace repose sur des démarches inclusives, notamment le fait de garantir la participation des jeunes dans toutes les sphères politiques et socioéconomiques.

29. Lorsqu'ils sont dotés des connaissances et des outils appropriés, les jeunes peuvent contribuer positivement à la transformation des sociétés ainsi qu'à la paix et à la prévention des conflits. Depuis 2022, l'Alliance des civilisations de l'Organisation des Nations Unies a formé 60 jeunes artisans de la paix du Moyen-Orient, d'Afrique du Nord, d'Amérique latine et des Caraïbes à l'éducation à la paix et au dialogue interculturel. En 2023, plus de 9 millions de personnes ont été informées au sujet de la protection des enfants contre l'association avec des groupes terroristes dans l'État de Borno (Nigéria), grâce à des campagnes de sensibilisation à la radio et dans les médias sociaux menées par 16 jeunes défenseurs de la paix formés par l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime.

30. Si les progrès des plateformes technologiques ont amélioré l'accès à l'information, les acteurs étatiques et non étatiques peuvent utiliser les plateformes en ligne et la surveillance pour amplifier les discours de haine et la désinformation, ainsi que pour cibler, réduire au silence, harceler et radicaliser les individus. L'éducation aux médias et à l'information est essentielle pour atténuer l'impact de ces menaces. Plus de 900 jeunes de 65 pays et territoires ont bénéficié des « hackathons » organisés par l'UNESCO, qui visent à renforcer la capacité des jeunes à lutter efficacement contre la désinformation, les discours haineux, la discrimination et le racisme et à favoriser une culture de la paix et de la tolérance. La Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan a renforcé la capacité des jeunes à atténuer les risques en leur fournissant des informations sur la sécurité numérique. La Mission d'administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo s'est associée à une organisation locale dirigée par des jeunes pour former 40 jeunes formateurs à la lutte contre les discours de haine en ligne, la cyberintimidation et la discrimination, ce qui a permis de promouvoir la coopération intercommunautaire et le multiculturalisme au Kosovo.

31. L'éducation à la paix permet aux jeunes d'acquérir les connaissances et les compétences nécessaires pour aborder les conflits de manière pacifique. Le programme « Peace4Youth » a renforcé les capacités des jeunes défavorisés, exclus ou marginalisés (âgés de 14 à 24 ans) en Irlande du Nord et dans six comtés limitrophes. Le programme vise à s'attaquer aux inégalités et à l'héritage de la division et de la violence en vue de construire une société cohésive fondée sur le respect de toutes les identités et de toutes les traditions. Au Soudan du Sud, l'Organisation internationale pour les migrations (OIM) et l'UNESCO ont dispensé une formation et un soutien psychosocial et professionnel à des jeunes à risque et des membres de groupes criminels, le but étant de transformer la façon dont les communautés perçoivent les jeunes, de réduire la stigmatisation et de renforcer la sécurité. En 2023, une initiative pilote d'ONU-Femmes, de l'Alliance des civilisations de l'Organisation des Nations Unies, du FNUAP et de l'UNICEF a

rassemblé des jeunes artisanes de la paix de 20 pays et territoires touchés par des conflits ou des crises et a mis en place un réseau de soutien par les pairs afin d'améliorer les compétences en matière d'encadrement et de consolidation de la paix.

32. L'accès à des emplois décents est un puissant outil de prévention pour réduire les inégalités et contribuer à l'intégration des jeunes dans la société. Au Sahel, l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture améliore les moyens de subsistance des jeunes et leur accès à des emplois décents dans le secteur agroalimentaire. L'Organisation internationale du Travail a créé des emplois décents pour les jeunes marginalisés de la République centrafricaine en investissant dans les petites et moyennes entreprises pour reconstruire les infrastructures détériorées. Une initiative de la Banque africaine de développement au Liberia vise à créer des opportunités d'entrepreneuriat en investissant dans des microentreprises et des petites et moyennes entreprises dirigées par des jeunes et en créant 120 000 emplois directs et indirects.

33. Les sports et les jeux continuent de contribuer à l'inclusion et à la cohésion sociale. Entre juin et décembre 2023, le PNUD, le FNUAP et les Jeux olympiques spéciaux ont organisé un tournoi régional de basket-ball 3 x 3 réunissant 1 137 jeunes handicapés et non handicapés d'Albanie, de Bosnie-Herzégovine, de Macédoine du Nord et du Kosovo et leurs mentors, parents et supporters. Dans l'ensemble des Balkans occidentaux, des équipes sportives multiethniques, multihandicapées et mixtes se sont affrontées dans leur pays et leur territoire. Le tournoi s'est terminé par une finale régionale à Tirana, qui combinait compétition, renforcement de l'esprit d'équipe et activités récréatives. Cette initiative visait à promouvoir la confiance, l'égalité et la collaboration en créant un espace sûr pour les échanges entre les jeunes dans leur diversité. En Somalie, l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture et l'OIM utilisent l'application mobile innovante de consolidation de la paix basée sur le jeu pour impliquer les jeunes de différentes communautés.

#### **D. Désengagement et réintégration**

34. Les programmes de désarmement, de démobilisation et de réintégration peuvent rétablir la paix et la sécurité dans les sociétés sortant d'un conflit et promouvoir la cohésion sociale et la réconciliation. Les jeunes sont parmi les principaux bénéficiaires des programmes de lutte contre la violence au sein de la collectivité mis en œuvre par les opérations de maintien de la paix, tels que ceux menés par la Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo pour aider les populations des provinces de l'Ituri, du Nord-Kivu et du Sud-Kivu à lutter contre la violence, à renforcer la résilience locale et à améliorer les moyens de subsistance. Au Soudan du Sud, la Commission nationale de désarmement, de démobilisation et de réintégration a élaboré un projet de lutte contre la violence au sein de la collectivité avec l'appui de la Mission des Nations Unies au Soudan du Sud, qui vise à assurer la réinsertion et la réintégration des ex-combattants, l'accent étant mis sur la prévention et la lutte contre la violence au sein des communautés et entre celles-ci, en ciblant principalement les jeunes à risque.

35. En donnant la priorité aux possibilités d'éducation et de formation professionnelle, on permet aux jeunes de reconstruire leur vie et de reprendre leur rôle dans les sociétés qui sortent d'un conflit. En 2023, la Mission des Nations Unies au Soudan du Sud s'est associée à une organisation locale du pays pour élaborer un projet pilote de lutte contre la violence au sein de la collectivité, qui vise à doter les jeunes à risque de compétences professionnelles et à leur dispenser une formation au règlement des conflits, l'accent étant mis en particulier sur la lutte contre la violence fondée sur le genre. De même, le Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés a formé des jeunes déplacés pour renforcer leur capacité de direction,

contribuant ainsi à la coexistence pacifique et à la création d'un réseau régional d'artisans de la paix sud-soudanais.

36. La participation des jeunes renforce l'efficacité et la durabilité des efforts de désarmement, de démobilisation et de réintégration. Avant son retrait en décembre 2023, la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation au Mali a organisé des sessions de formation sur la réforme du secteur de la sécurité, le désarmement, la démobilisation et la réintégration. En les dotant de compétences professionnelles qui créent une stabilité financière, l'OIM et l'UNICEF ont contribué à la réintégration des jeunes anciennement associés au Chabab en Somalie, ce qui a amélioré le bien-être social et la confiance entre ces individus et les jeunes marginalisés dans les communautés d'accueil.

37. En Colombie, l'Agence pour la réintégration et la normalisation encourage activement des approches de réintégration globales et tenant compte des questions de genre dans le cadre d'initiatives politiques, économiques et environnementales. Avec le soutien de la Mission de vérification des Nations Unies en Colombie, l'Agence a dispensé aux jeunes et aux forces de sécurité une formation au règlement des conflits tenant compte des questions de genre, afin de garantir des programmes de développement territorial incluant les jeunes. En collaboration avec l'UNICEF et ONU-Femmes, l'Agence a touché 298 jeunes en 2023, dont 59 % de jeunes femmes et de jeunes handicapés, dans 10 anciennes zones territoriales prioritaires pour la formation et la réintégration.

## E. Partenariats

38. Un nombre croissant d'acteurs se joignent aux efforts multipartites pour défendre collectivement le programme d'action relatif aux jeunes et à la paix et à la sécurité à tous les niveaux. La France et la République dominicaine, en collaboration avec la Coalition mondiale sur les jeunes et la paix et la sécurité, la Fondation Dag Hammarskjöld et le FNUAP, ont organisé en 2023 le tout premier séminaire-retraite des États Membres sur les jeunes et la paix et la sécurité, qui a permis à l'ONU, aux partenaires de la société civile et aux 25 États Membres présents de s'engager à nouveau en faveur du programme et à accélérer sa mise en œuvre. Le séminaire-retraite s'est conclu par un document final orienté vers l'action intitulé « Renforcer le leadership pour faire progresser le financement et la mise en œuvre du programme d'action relatif aux jeunes et à la paix et à la sécurité ». De nouvelles plateformes régionales ont vu le jour dans l'Union européenne, dans la région des Grands Lacs, dans la région nordique, au Sahel et en Afrique de l'Ouest. L'Afghanistan, l'Allemagne, le Burkina Faso, le Cameroun, la Colombie, la Guinée, l'Iraq, le Kenya, la Libye, la République arabe syrienne, la République centrafricaine, la République démocratique du Congo, la Somalie, le Tchad et le territoire palestinien occupé ont établi des plateformes similaires pour renforcer la coopération et la confiance, en s'appuyant sur des partenariats pour faire avancer la mise en œuvre du programme au niveau local. Au niveau sous-régional, l'élaboration de cadres stratégiques sur les jeunes et la paix et la sécurité pour les États de Kaduna et de Katsina, conformément au plan d'action national du Nigéria sur la résolution 2250 (2015), avec l'appui du PNUD, d'ONU-Femmes et de l'OIM, est un exemple de la manière dont les gouvernements peuvent renforcer les réponses non militaires aux conflits et à l'insécurité grâce à un dialogue et une participation inclusifs.

39. Les institutions financières internationales ont un rôle essentiel à jouer pour ce qui est de remédier aux inégalités existantes dans le système financier mondial. Dans sa stratégie pour la fragilité, les conflits et la violence (2020-2025), la Banque mondiale s'est engagée à accroître l'aide aux jeunes dans les régions touchées par les conflits. La Banque mondiale a renforcé son engagement dans les contextes fragiles

grâce à des projets de collaboration avec des entités des Nations Unies en donnant la priorité à l'inclusion économique des jeunes dans les zones vulnérables dans le cadre d'initiatives de prévention des conflits au Bénin, en Gambie et en Iraq.

### **III. Institutionnalisation du programme relatif aux jeunes et à la paix et à la sécurité**

40. L'institutionnalisation du programme a pris un élan considérable depuis la publication du deuxième rapport du Secrétaire général, signe d'avancées substantielles aux niveaux national, régional et mondial. Toutefois, malgré les avancées notables enregistrées, il reste encore beaucoup à faire pour institutionnaliser pleinement le programme, notamment en allouant des ressources et des capacités adéquates à tous les niveaux. Dans sa note d'orientation intitulée « Un Nouvel Agenda pour la paix », le Secrétaire général appelle à l'institutionnalisation et au financement du programme relatif aux jeunes et à la paix et à la sécurité.

#### **A. Mesures prises au niveau national**

41. Deux nouveaux plans d'action nationaux pour les jeunes et la paix et la sécurité ont été lancés en République démocratique du Congo (2022) et aux Philippines (2023). La Finlande élabore actuellement le premier rapport à mi-parcours sur la mise en œuvre de son plan d'action national 2021-2024. En outre, l'Albanie, le Maroc, la Serbie, le Soudan du Sud et le territoire palestinien occupé ont intégré la question des jeunes et de la paix et la sécurité dans leurs stratégies. Le programme relatif aux jeunes et à la paix et à la sécurité a également été intégré dans les politiques et les lois nationales au Liban et en Somalie. Le Burundi, la Géorgie, l'Irlande, le Sri Lanka et le Tchad font référence au programme dans leurs plans d'action nationaux sur les femmes et la paix et la sécurité. Des capacités consacrées à la question des jeunes et de la paix et la sécurité ont été mises en place au sein d'entités gouvernementales en Libye, au Nigéria et en République démocratique du Congo.

42. Plusieurs parties prenantes s'emploient à élaborer des cadres nationaux sur les jeunes et la paix et la sécurité au Bénin, en Bosnie-Herzégovine, au Burundi, au Cameroun, en Colombie, en Côte d'Ivoire, en Égypte, en Gambie, en Iraq, en Jordanie, au Kenya, au Kirghizstan, en Libye, au Mali, en République centrafricaine, au Rwanda, au Togo, en Somalie, en Sierra Leone, au Tchad, au Timor-Leste, en Tunisie, au Yémen, au Zimbabwe et dans le territoire palestinien occupé. En République démocratique du Congo, au Nigéria et aux Philippines, des efforts sont actuellement déployés au niveau infranational pour donner un caractère local au programme relatif aux jeunes et à la paix et à la sécurité.

43. La Finlande s'est associée à United Network of Young Peacebuilders et à Search for Common Ground pour créer une communauté de pratique avec des jeunes, des fonctionnaires et des praticiens de 29 pays afin d'élaborer des cadres relatifs aux jeunes et à la paix et la sécurité. En outre, le Cameroun et le FNUAP ont organisé une formation des formateurs pour les représentants des gouvernements, des entités des Nations Unies et des organisations de jeunes de 11 pays, ce qui a permis de créer un groupe de formateurs aux fins de l'élaboration de cadres nationaux relatifs aux jeunes et à la paix et la sécurité en Afrique de l'Ouest et du Centre.

#### **B. Mesures prises au niveau régional**

44. L'Union africaine et le PNUD ont organisé conjointement le dialogue continental sur les jeunes et la paix et la sécurité au Burundi en 2022, qui a débouché

sur la Déclaration de Bujumbura, approuvée par le Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine le 25 avril 2022, et au lancement d'une communauté de pratique reliant les jeunes artisans de la paix, les gouvernements et les mécanismes régionaux participant à l'élaboration ou au lancement de plans d'action nationaux sur les jeunes et la paix et la sécurité. En 2023, l'Union africaine a créé le premier prix pour les jeunes et la paix et la sécurité, qui a récompensé trois organisations de jeunes d'Afrique centrale, d'Afrique australe et d'Afrique de l'Est. Depuis 2022, le Conseil de paix et de sécurité a organisé trois réunions d'information sur la mise en œuvre du programme dans la région, dirigées par ses ambassadeurs pour la paix. Le Président du Burundi, Évariste Ndayishimiye, a été nommé le premier champion de l'Union africaine pour les jeunes et la paix et la sécurité.

45. En 2022, l'Union européenne a adopté le plan d'action pour la jeunesse (2022-2027), le tout premier cadre d'orientation pour un partenariat stratégique avec les jeunes à l'échelle mondiale. Établi à la suite de consultations approfondies avec plus de 220 parties prenantes du monde entier, y compris des organisations de jeunes, le plan vise à garantir une participation véritable, inclusive et efficace des jeunes et introduit des modalités de règlement des conflits et des crises qui tiennent compte des besoins des jeunes. En 2023, l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe a créé le programme de bourses d'études pour la paix et la sécurité, qui offre à 130 jeunes de la région la possibilité d'approfondir leurs connaissances en matière de maîtrise des armements, de désarmement et de non-prolifération. L'Office régional de coopération pour la jeunesse continue de favoriser le dialogue et le renforcement des capacités des jeunes et des organisations de jeunes en Albanie, en Bosnie-Herzégovine, au Monténégro, en Macédoine du Nord, en Serbie et au Kosovo, contribuant ainsi à la paix et à la réconciliation dans les Balkans occidentaux.

46. L'Institut pour la paix et la réconciliation de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ASEAN), la République démocratique populaire lao et l'ONU ont réuni des experts de la jeunesse et des fonctionnaires des États membres de l'ASEAN, de l'ONU et des partenaires régionaux pour débattre du rôle crucial des jeunes dans la consolidation de la paix et promouvoir le programme relatif aux jeunes et à la paix et à la sécurité. À cette réunion a été lancée l'élaboration d'une étude de l'Institut pour la paix et la réconciliation de l'ASEAN sur les jeunes et la paix et la sécurité, qui offrira des informations précieuses aux décideurs de la région.

47. La Ligue des États arabes a élaboré la stratégie arabe pour les jeunes et la paix et la sécurité (2023-2028) à l'issue de consultations approfondies avec les jeunes, diverses parties prenantes et des groupes d'experts. Le Conseil des ministres arabes de la jeunesse et des sports a approuvé la stratégie en septembre 2023, et elle devrait être lancée début 2024 sous le parrainage de la Jordanie.

48. L'Organisation internationale de la jeunesse pour l'Amérique latine, la Colombie et l'ONU ont organisé conjointement une réunion régionale intergénérationnelle, qui visait à explorer les possibilités de faire progresser le programme relatif aux jeunes et à la paix et à la sécurité en Amérique latine et dans les Caraïbes. Des représentants de gouvernements, d'entités des Nations Unies, de jeunes artisans de la paix et de réseaux de jeunes de 10 pays sont convenus d'un récit régional consolidé et d'une feuille de route pour la mise en œuvre du programme.

49. En 2022, un forum d'apprentissage sur les jeunes et la paix et la sécurité organisé conjointement par l'ONU et l'Académie Folke Bernadotte a rassemblé 31 membres du personnel de neuf entités des Nations Unies travaillant aux niveaux mondial et régional afin de définir les priorités pour la mise en œuvre du programme au niveau régional. En guise de suivi, en 2023, l'Académie Folke Bernadotte et l'ONU ont organisé un forum d'apprentissage régional dans les États arabes. Le forum régional a rassemblé 30 professionnels des entités des Nations Unies et de la

société civile pour examiner la stratégie arabe pour les jeunes et la paix et la sécurité et trouver des possibilités de faire progresser la mise en œuvre du programme grâce à une collaboration stratégique avec les homologues nationaux dans la région.

## C. Mesures prises au niveau mondial

### Système des Nations Unies

50. Le réseau des coordonnateurs des Nations Unies pour les jeunes et la paix et la sécurité, encouragé par la résolution 2535 (2020) du Conseil de sécurité, continue de servir de plateforme cruciale pour l'échange d'informations et la coordination au Siège et sur le terrain, sous la direction du secrétariat interinstitutions du Département des affaires politiques et de la consolidation de la paix et du FNUAP pour les jeunes et la paix et la sécurité. Au cours de la période considérée, cinq autres entités des Nations Unies ont désigné des coordonnateurs pour les jeunes et la paix et la sécurité. À l'heure actuelle, le système compte des coordonnateurs dans 11 opérations de maintien de la paix, 17 missions politiques spéciales et 25 entités des Nations Unies.

51. En 2022, l'Assemblée générale a créé le Bureau des Nations Unies pour la jeunesse, en tant que bureau s'occupant des affaires relatives aux jeunes, qui est chargé de mener la mobilisation et le plaidoyer en faveur de l'avancement des questions relatives aux jeunes dans le système des Nations Unies, dans les domaines de la paix et de la sécurité, du développement durable et des droits humains. Cinq ans après le lancement, en 2018, de Jeunesse 2030, la Stratégie des Nations Unies pour la jeunesse, 55 entités des Nations Unies et 131 équipes de pays des Nations Unies ont indiqué qu'elles travaillaient à la mise en œuvre de la Stratégie. En 2023, 27 entités des Nations Unies ont déclaré qu'elles œuvraient à la mise en œuvre de la cinquième priorité, axée sur la consolidation de la paix et le renforcement de la résilience, et 39 équipes de pays des Nations Unies ont déclaré qu'elles travaillaient avec des réseaux de jeunes dans des zones touchées par des conflits.

52. Le FNUAP et l'UNICEF ont codirigé un examen de synthèse interinstitutions de 120 évaluations de projets dans le cadre de la cinquième priorité, qui a permis de dégager des enseignements ou les meilleures pratiques pour soutenir la participation véritable des jeunes à la consolidation de la paix, à l'action humanitaire et à l'action climatique. Ces initiatives fournissent des données factuelles essentielles pour améliorer les efforts de consolidation de la paix. La création du Peacebuilding Impact Hub, dirigé par le Bureau d'appui à la consolidation de la paix au sein du Département des affaires politiques et de la consolidation de la paix, offre l'occasion d'intensifier les efforts et de créer un centre de collaboration des Nations Unies orienté vers la pratique en vue d'appuyer davantage une consolidation de la paix innovante et fondée sur des données factuelles.

53. Au niveau mondial, des mesures sont prises pour mieux mesurer les contributions de l'ONU à l'avancement du programme relatif aux jeunes et à la paix et la sécurité, par exemple au moyen d'indicateurs propres à l'objectif de développement durable n° 16 sur les programmes liés à la paix et à la sécurité qui tiennent compte des besoins des jeunes. Le PNUD, le FNUAP et ONU-Femmes ont adopté un indicateur de résultat commun concernant leur appui à l'élaboration de cadres nationaux relatifs aux jeunes et à la paix et à la sécurité, démontrant ainsi l'engagement du système des Nations Unies à intensifier la mise en œuvre du programme au niveau national. Au cours de la période considérée, le nombre d'organismes des Nations Unies qui ont intégré le programme relatif aux jeunes et à la paix et la sécurité dans leurs plans stratégiques est passé de 9 à 22 et comprend 14 entités des Nations Unies, 1 opération de maintien de la paix et 7 missions politiques spéciales.

54. Les initiatives de renforcement des capacités interinstitutions concernant les jeunes et la paix et la sécurité se sont multipliées au cours de la période considérée. En 2022, le FNUAP et le Fonds pour la consolidation de la paix, en collaboration avec le PNUD, l'UNICEF et ONU-Femmes, ont organisé des séances de formation interinstitutions en présentiel à l'intention de 100 membres du personnel des Nations Unies travaillant dans 20 pays et territoires pouvant bénéficier de financements du Fonds, ce qui a permis de renforcer les capacités sur le terrain en vue de l'exécution de meilleurs programmes de consolidation de la paix tenant compte des jeunes et des questions de genre. Le Département des affaires politiques et de la consolidation de la paix et l'École des cadres du système des Nations Unies ont intégré les vues des jeunes dans la formation du personnel des Nations Unies sur la prévention de la violence électorale. En 2023, dans le but de renforcer les capacités régionales de mise en œuvre du programme au niveau des États, le FNUAP a organisé une formation interinstitutions sur les programmes relatifs aux jeunes et à la paix et à la sécurité pour le système des Nations Unies dans les Balkans occidentaux et en Asie centrale. Le FNUAP s'est également associé à l'Académie Folke Bernadotte et à l'École des cadres du système des Nations Unies pour organiser une formation régionale des formateurs sur les jeunes et la paix et la sécurité à l'intention des organismes des Nations Unies et des organisations de la société civile de l'Ukraine, d'Asie centrale, du Caucase du Sud et des Balkans occidentaux.

55. En 2022-2023, le Bureau des services de contrôle interne a évalué l'action menée par le Département des opérations de paix, le Département des affaires politiques et de la consolidation de la paix, les opérations de maintien de la paix et les missions politiques spéciales en vue d'accroître substantiellement la participation des jeunes conformément au programme relatif aux jeunes et à la paix et à la sécurité. L'évaluation a fourni des données factuelles concernant l'utilité, l'efficacité, la cohérence et la durabilité de l'action menée de 2018 à 2022. Dans le même temps, la lenteur des progrès et certaines incohérences ayant été constatées dans la mise en place de stratégies pour la participation des jeunes et dans l'évaluation de leurs besoins et la réponse à ceux-ci, le Bureau a formulé plusieurs recommandations. La stratégie du Département des affaires politiques et de la consolidation de la paix relative aux jeunes et à la paix et à la sécurité pour la période 2024-2026 a été élaborée en décembre 2023 en réponse à l'une des recommandations.

56. La dynamique croissante en faveur de la défense des intérêts des jeunes en matière de désarmement et de non-prolifération a contribué à la publication du tout premier rapport du Secrétaire général sur les jeunes, le désarmement et la non-prolifération. Le Bureau des affaires de désarmement a continué à favoriser la participation active des jeunes aux processus intergouvernementaux, tels que la Conférence du désarmement de 2023 et les Journées internationales contre les essais nucléaires et pour l'élimination totale des armes nucléaires.

## **Organismes intergouvernementaux**

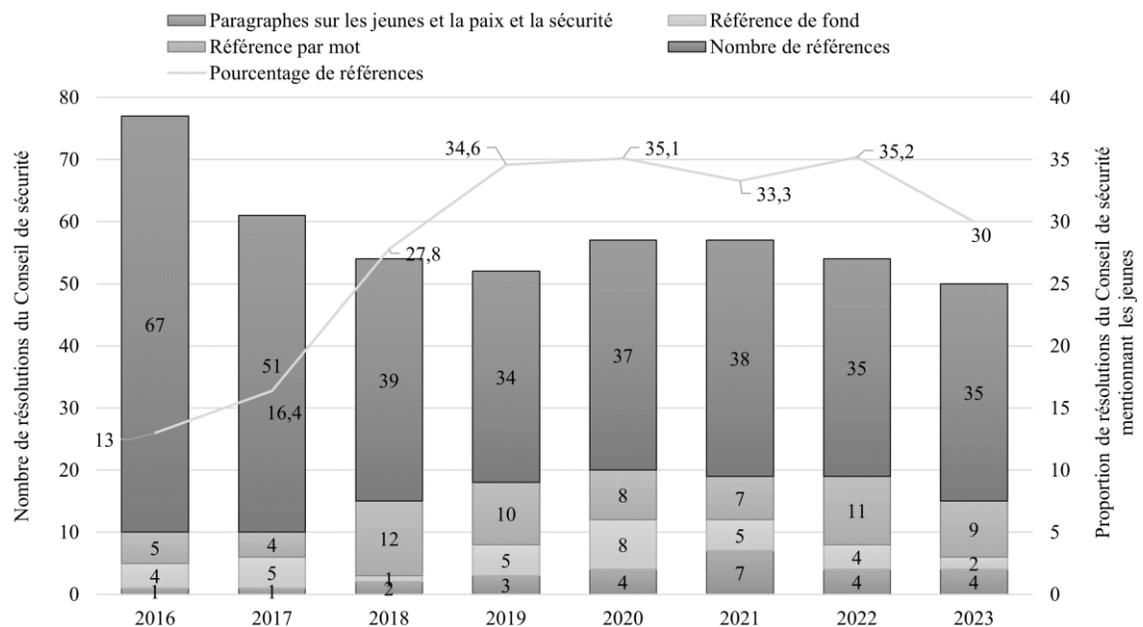
### *Conseil de sécurité*

57. Au cours de la période considérée, le Conseil de sécurité a tenu deux réunions organisées selon la formule Arria consacrées aux jeunes et à la paix et à la sécurité. Les réunions ont été organisées en décembre 2022 par l'Irlande pour commémorer le septième anniversaire de la résolution 2250 (2015) et en août 2023 par le Ghana pour renforcer la mise en œuvre du programme relatif aux jeunes et à la paix et à la sécurité pour une Afrique pacifique et stable. En décembre 2023, l'Albanie, l'Allemagne et la France ont organisé une manifestation parallèle axée sur le rôle des jeunes dans la réconciliation, la paix et la stabilité.

58. En 2022-2023, 34 des 104 résolutions du Conseil de sécurité contenaient des références aux jeunes. Le pourcentage de références aux jeunes dans les résolutions du Conseil a constamment augmenté entre 2016 (13 %) et 2020 (35,1 %). Par la suite, il a stagné, la proportion enregistrée en 2023 étant la plus faible depuis 2018. La proportion de références significatives aux jeunes dans les résolutions a augmenté jusqu'en 2021, mais a diminué pendant la période considérée (voir figure I). Les mandats de 6 des 12 opérations de maintien de la paix et de 13 des 24 missions politiques spéciales contiennent des références aux jeunes et à la paix et à la sécurité ou à la participation des jeunes.

Figure I  
**Références aux jeunes dans les résolutions du Conseil de sécurité**

(En pourcentage)



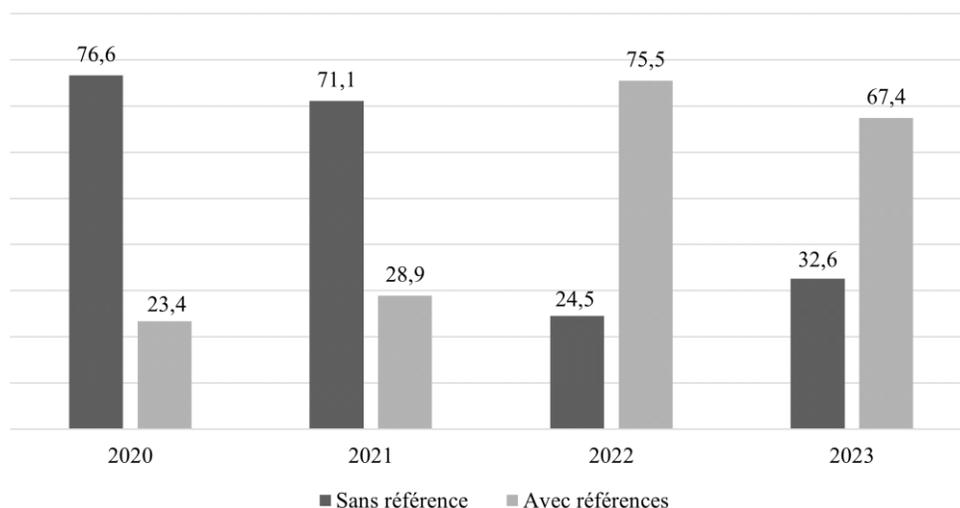
59. Au cours de la période considérée, le terme « jeunesse » ou « jeunes » a été mentionné 306 fois sur 548 dans la couverture des réunions du Conseil de sécurité. En outre, le terme « jeunes » a été mentionné dans 4 des 24 conférences de presse du Conseil et le terme « jeunesse » ou « jeunes » a été mentionné dans 9 des 244 communiqués de presse du Conseil.

60. Dans 8 des 13 déclarations de la présidence du Conseil de sécurité, le terme « jeunesse » ou « jeunes » a été spécifiquement mentionné en rapport avec la paix et la sécurité. Les questions soulignées en 2022 comprenaient l'importance d'élaborer des politiques propres à permettre aux jeunes de contribuer positivement aux efforts de consolidation de la paix dans la région arabe ; la reconnaissance des besoins des jeunes dans les processus de démobilisation, de désarmement et de réintégration ; la nécessité d'un dialogue ouvert aux jeunes pour la protection des civils au niveau local ; la nécessité de renforcer la participation, la coopération et le renforcement des capacités de toutes les parties prenantes ; et la participation véritable des jeunes à la lutte contre le terrorisme et l'extrémisme violent. Dans les déclarations de 2023, l'importance des processus participatifs et représentatifs incluant les jeunes a été soulignée ; le rôle essentiel des jeunes dans les processus électoraux en République démocratique du Congo a été réaffirmé ; il a été indiqué combien il importait que la société civile, y compris les jeunes, contribue à sensibiliser davantage l'opinion à la menace terroriste pour y faire face plus efficacement.

61. Au cours de la période considérée, une plus large place a été accordée à la situation des jeunes dans les rapports du Secrétaire général au Conseil de sécurité que les années précédentes. En 2022, 71 rapports sur 94 contenaient au moins une référence. En particulier, 20 d'entre eux contenaient des références de fond aux jeunes et 28 comportaient des paragraphes consacrés aux jeunes et à la paix et à la sécurité. En 2023, 62 rapports sur 92 mentionnaient les jeunes, dont 39 étaient des références de fond ou des paragraphes consacrés aux jeunes et à la paix et à la sécurité, contre seulement 33 références totales aux jeunes pour 114 en 2021 (voir figure II).

Figure II  
**Rapports du Secrétaire général faisant référence aux jeunes**

(Pourcentage)



62. Trois jeunes ont présenté un exposé au Conseil de sécurité en 2022 et quatre en 2023, contre neuf en 2020 et six en 2021<sup>6</sup>. Pourtant, les personnes de moins de 30 ans ne sont pas toujours présentées dans les documents officiels du Conseil de sécurité comme étant des « jeunes intervenants ». L'augmentation du nombre de jeunes intervenants en 2020 et 2021 peut être partiellement attribuée au nombre plus élevé de réunions en ligne pendant la pandémie de COVID-19. Les limitations de ressources et de visas associées aux réunions en présentiel et les tensions géopolitiques croissantes ont contribué à réduire les possibilités pour les jeunes de présenter des exposés au Conseil ces dernières années.

### Commission de consolidation de la paix

63. Conformément à son plan d'action stratégique pour la jeunesse et la consolidation de la paix, la Commission de consolidation de la paix a continué d'appuyer le rôle essentiel que jouent les jeunes et les organisations de jeunes dans les efforts de consolidation et de pérennisation de la paix. À la réunion annuelle de la Commission de 2022 tenue au niveau des ambassadeurs sur les jeunes et la paix et la sécurité, les participants ont examiné des pistes pour faire avancer le programme, avec la participation de jeunes intervenants d'El Salvador, d'Indonésie, du Kenya et du Liberia. En 2023, les participants à la réunion au niveau des ambassadeurs ont examiné les possibilités et les liens entre les efforts déployés aux niveaux régional, national et local pour faire progresser la mise en œuvre du programme. Des

<sup>6</sup> Les intervenants dont le titre officiel contient les mots « jeunesse » ou « jeune ».

représentants de l'Union africaine, de la Ligue des États arabes et d'une organisation de la société civile dirigée par des jeunes d'Asie du Sud-Est ont pris part à la réunion.

64. S'appuyant sur les interactions avec les jeunes artisans de la paix lors des réunions et des visites dans les pays, la Commission de consolidation de la paix continue de formuler des recommandations politiques et opérationnelles sur les jeunes et la paix et la sécurité. Lors du débat public du Conseil de sécurité sur l'intégration d'un renforcement efficace de la résilience dans les opérations de paix pour assurer une paix durable, la Commission a invité le Conseil à prendre en compte les vues des jeunes dans ses délibérations et les opérations de paix des Nations Unies à élaborer et à mettre en œuvre des stratégies adaptées au contexte sur les jeunes et la paix et la sécurité, conformément à la résolution [2535 \(2020\)](#) du Conseil de sécurité.

65. Depuis 2022, le Département des affaires politiques et de la consolidation de la paix a réalisé deux évaluations écrites de la mise en œuvre du plan d'action stratégique pour la jeunesse et la consolidation de la paix de la Commission de consolidation de la paix. Il ressort des évaluations que la Commission avait enregistré des progrès pour ce qui est de mettre en évidence les questions liées aux jeunes et de promouvoir une participation pleine, efficace et véritable des jeunes à la consolidation de la paix. En réponse à l'évaluation de 2022, Département et l'Académie Folke Bernadotte ont coorganisé un atelier de renforcement des capacités au niveau des experts sur les jeunes et la paix et la sécurité en avril 2023, auquel ont participé plus de 20 délégations d'États Membres.

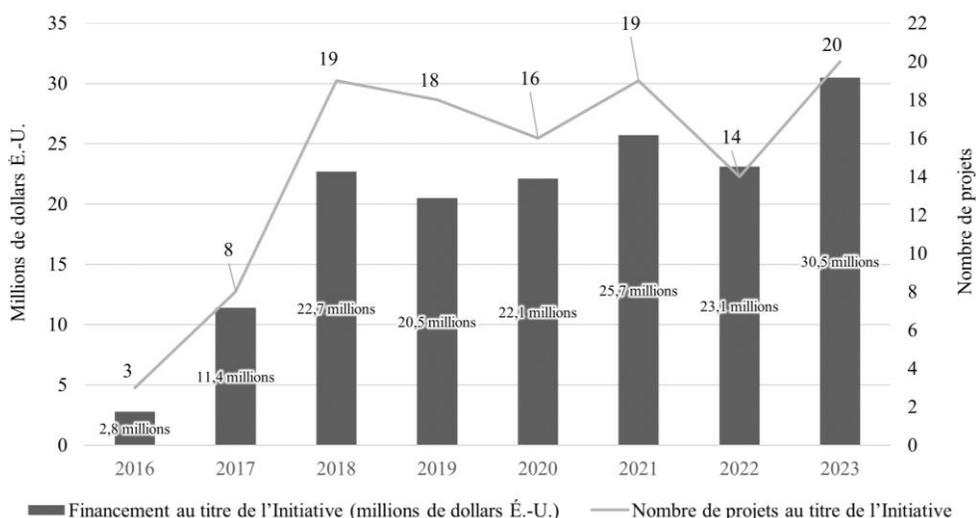
66. Le nombre de jeunes artisans de la paix qui ont présenté des exposés à la Commission de consolidation de la paix a diminué, passant de 12 en 2021 et 9 en 2022 à 2 en 2023, ce qui est similaire au chiffre de 2020. Il importe donc de continuer à sensibiliser les États membres de la Commission à la nécessité d'institutionnaliser la participation des jeunes, comme le prévoit le plan d'action stratégique de la Commission pour la jeunesse et la consolidation de la paix.

#### **IV. Financement du programme relatif aux jeunes et à la paix et à la sécurité**

67. Dans sa résolution [76/305](#) sur le financement de la consolidation de la paix, l'Assemblée générale demande instamment que des efforts soient faits pour combler les déficits de financement des initiatives dirigées par des jeunes et des organisations de jeunes afin de garantir la participation pleine et effective des jeunes, sur un pied d'égalité, à la consolidation de la paix à tous les niveaux. Toutefois, l'engagement politique croissant ne s'est pas encore traduit par une augmentation des investissements. Des ressources limitées et rigides peuvent limiter une participation effective, en particulier pour les jeunes marginalisés. Le besoin d'un financement adéquat, prévisible et durable demeure, en particulier pour les organisations de consolidation de la paix dirigées par des jeunes. Les parties prenantes devraient améliorer la coordination et la collaboration avec les jeunes sur le financement des priorités nationales.

68. Le Fonds pour la consolidation de la paix reste le plus grand guichet de financement qui appuie les programmes de consolidation de la paix tenant compte des questions de genre et des jeunes, notamment grâce à son Initiative annuelle pour la promotion des jeunes. En 2022 et 2023, le Fonds a investi 53,6 millions de dollars dans 34 projets dans le cadre de l'Initiative. En comparaison, en 2020 et 2021, il a investi 47,8 millions de dollars dans 35 projets dans le cadre de l'Initiative (voir figure III).

Figure III  
Tendances du financement au titre de l'Initiative pour la promotion des jeunes du Fonds pour la consolidation de la paix



69. L'augmentation globale des fonds alloués aux initiatives de consolidation de la paix n'a pas déclenché davantage d'investissements directs en faveur des organisations de jeunes dans des contextes fragiles ou touchés par des conflits. Dans la plupart des cas, les budgets de fonctionnement des organisations dirigées par des jeunes ne dépassent pas 5 000 dollars par an, et les financements sont limités à des projets à court terme et non flexibles. Cela entrave la durabilité des efforts de la société civile menés par les jeunes et limite l'impact du programme. Les organisations de jeunes et les organisations axées sur les jeunes ont toujours plaidé en faveur de modalités de financement plus souples, notamment l'assouplissement des critères d'éligibilité, la simplification des longues procédures de demande et la réduction des exigences en matière d'établissement de rapports et d'obligations fiduciaires. Des progrès initiaux ont été réalisés, le Fonds pour les femmes, la paix et l'action humanitaire apportant un appui à 43 organisations axées sur les jeunes ou dirigées par des jeunes femmes dans 17 pays, avec une subvention moyenne de 149 529 dollars en 2022-2023.

70. Du fait de la nature transversale du programme, les financements sont dilués dans des flux de financement plus importants dispersés dans les ministères et les organismes publics, ce qui rend difficile la prise en compte des besoins propres aux jeunes en matière de consolidation de la paix. Un financement réservé à la question des jeunes et de la paix et la sécurité peut contribuer à résoudre ce problème. En outre, l'absence de collecte de données normalisées sur les investissements en faveur des jeunes et de la paix et la sécurité reste un défi, d'où la difficulté à analyser dans quelle mesure l'aide publique au développement bénéficie aux programmes pour et par les jeunes.

71. Search for Common Ground, en collaboration avec l'Université de Californie du Sud, a réalisé une validation de principe pour évaluer la valeur sociale de l'action menée en matière de paix et de sécurité par les jeunes au Kenya, en utilisant le modèle du rendement social de l'investissement. L'étude a montré que chaque dollar investi engendrait un rendement substantiel de 5 à 10 dollars, avec des avantages pour les jeunes, le secteur privé et les gouvernements, preuve que l'investissement dans la

consolidation de la paix menée par les jeunes a un impact et qu'il contribue au progrès social et économique<sup>7</sup>.

72. L'équipe spéciale sur le financement de la Coalition mondiale sur les jeunes et la paix et la sécurité a créé un groupe de travail pour améliorer la coordination et la gestion des connaissances sur le financement de la consolidation de la paix menée par les jeunes. En 2023, le groupe a lancé « Investing and Partnering for Youth and Peace » (Investir et créer des partenariats pour les jeunes et la paix) et recherche des partenaires potentiels du secteur privé auprès de qui plaider en faveur de l'investissement et du partenariat avec les jeunes artisans de la paix.

## V. Recommandations

### Mesures que le Conseil de sécurité est appelé à prendre

73. Compte tenu des progrès accomplis jusqu'à présent, j'invite le Conseil de sécurité à envisager de faire ce qui suit :

a) Continuer à intégrer et à renforcer les éléments relatifs aux jeunes et à la paix et à la sécurité dans le cadre du renouvellement des mandats des opérations de maintien de la paix et des missions politiques spéciales, et demander aux missions d'intégrer les jeunes dans tous les domaines pertinents de leur mandat ;

b) Organiser chaque année un débat public du Conseil de sécurité sur les jeunes et la paix et la sécurité afin de garantir une mobilisation et une dynamique durables pour faire avancer le programme ;

c) Accroître les possibilités pour les jeunes de participer aux délibérations du Conseil de sécurité et aux visites de pays, notamment en réexaminant les méthodes de travail du Conseil et de ses organes subsidiaires compétents, le cas échéant, afin de renforcer la mobilisation des jeunes, et renforcer les protocoles de protection afin de garantir une participation sûre et véritable des jeunes intervenants, en reconnaissant et en prenant en compte les risques particuliers auxquels ils peuvent être confrontés.

### Mesures que les États Membres et les organisations régionales sont appelés à prendre

74. Sachant que le programme relatif aux jeunes et à la paix et à la sécurité est la responsabilité de tous les États Membres, je les invite à envisager de faire ce qui suit :

a) Garantir une participation sûre et véritable des jeunes et s'engager à renforcer le programme relatif aux jeunes et à la paix et à la sécurité en l'intégrant au Sommet de l'avenir et à son document final, ainsi qu'à l'examen du dispositif de consolidation de la paix de l'Organisation des Nations Unies de 2025 ;

b) Promouvoir et permettre la participation et l'inclusion des jeunes dans toutes les phases et tous les volets des processus de paix, y compris en tant que signataires d'accords de paix et membres d'organes de transition ou de mise en œuvre ;

c) Accroître la participation des jeunes aux processus décisionnels et électoraux en tant que candidats, électeurs, responsables électoraux, agents des partis, observateurs et spécialistes des droits de l'homme, et notamment respecter,

<sup>7</sup> Shubba Kumar et autres, « Building evidence for peacebuilding investments: a snapshot of youth-led and youth-supporting peacebuilding programmes in Kenya yields five to ten-fold social returns on investment (SROI) », février 2023. Disponible à l'adresse: [https://pdf.usaid.gov/pdf\\_docs/PA00ZZ8J.pdf](https://pdf.usaid.gov/pdf_docs/PA00ZZ8J.pdf).

promouvoir et réaliser les droits des jeunes à la liberté de réunion pacifique, d'association, d'opinion et d'expression, ainsi qu'à la participation aux affaires publiques ;

d) Inviter les dirigeants et partis politiques à réfléchir aux moyens de cultiver l'esprit de direction chez les jeunes et à prévoir des mécanismes adaptés dans les règlements internes des partis à cette fin ;

e) Veiller à ce que des mécanismes nationaux soient en place pour enquêter sur les rapports faisant état de violations des droits de l'homme visant les jeunes, notamment les menaces, les attaques, les actes d'intimidation, l'incitation à la haine et d'autres violations des droits de l'homme hors ligne et en ligne, y compris les violations sexuelles et fondées sur le genre, et les violences sexuelles liées aux conflits, veiller à ce que les auteurs de ces actes en répondent et mettre en place des voies de recours et des mesures de protection pour les victimes ;

f) Incrire dans les programmes scolaires une éducation de qualité aux droits de l'homme et à la paix et doter les jeunes des compétences et des connaissances nécessaires pour participer efficacement aux processus de paix, à la prévention des conflits, à la justice climatique et aux initiatives de consolidation de la paix, et pour les façonner ; favoriser les réseaux qui relient les jeunes aux initiatives de consolidation de la paix et aux processus décisionnels, afin de renforcer les capacités pour une participation sûre et en connaissance de cause des jeunes, à la fois hors ligne et en ligne ;

g) Accroître les investissements dans le capital humain et favoriser des possibilités économiques et d'emploi inclusives pour les jeunes par le biais de politiques et de programmes ciblés, et reconnaître l'importance de l'égalité, de l'accès à la justice et des possibilités économiques ;

h) Intensifier les efforts pour institutionnaliser le programme relatif aux jeunes et à la paix et à la sécurité à tous les niveaux, notamment :

i) Élaborer des feuilles de route et des cadres locaux, nationaux et régionaux spécifiques et inclusifs sur les jeunes et la paix et la sécurité, y compris des plans d'action nationaux relatifs aux jeunes et à la paix et à la sécurité, en partenariat avec des organisations, des mouvements et des réseaux de jeunes, et les doter de ressources ;

ii) Allouer des ressources humaines et financières durables pour la mise en œuvre des programmes relatifs aux jeunes et à la paix et à la sécurité, y compris dans les situations de conflit, d'après-conflit et de fragilité ;

iii) Documenter et échanger les bonnes pratiques en matière de mise en œuvre du programme afin d'accroître la responsabilité et d'accélérer sa mise en œuvre à tous les niveaux ;

i) Augmenter les investissements dans les initiatives de prévention des conflits et de consolidation de la paix axées sur les jeunes et dirigées par eux, en garantissant la flexibilité, la viabilité à long terme et l'accès direct aux ressources pour les organisations formelles et informelles dirigées par des jeunes. Les États Membres devraient également envisager de réserver une part minimale de l'aide publique au développement aux initiatives de consolidation de la paix axées sur les jeunes et dirigées par eux.

### **Mesures que le système des Nations Unies est appelé à prendre**

75. Pour que l'action menée par les États Membres aboutisse plus rapidement, le système des Nations Unies pourrait envisager de faire ce qui suit :

a) Renforcer les efforts faits par le système des Nations Unies pour aider les gouvernements à intégrer un programme relatif aux jeunes et à la paix et à la sécurité dans les plans nationaux et dans les stratégies visant à accélérer la mise en œuvre ;

b) Faire figurer dans les contrats de mission des hauts fonctionnaires les mandats des hauts responsables dans les sièges, dans les missions sur le terrain et dans les bureaux de pays (à savoir les chefs d'entités, les envoyées et envoyés spéciaux, les représentantes et représentants spéciaux, les coordonnatrices et coordonnateurs résidents, les représentantes et représentants résidents et non résidents et les coordonnatrices et coordonnateurs de l'action humanitaire) et les directives à leur intention, ainsi que des engagements en faveur de la participation effective des jeunes, en accordant une attention particulière à la participation des jeunes femmes et au programme relatif aux jeunes et à la paix et à la sécurité ;

c) Intensifier les efforts pour promouvoir la participation et améliorer la protection des jeunes, conformément à la note d'orientation des Nations Unies sur la protection et la promotion de l'espace civique ; associer pleinement les jeunes artisans de la paix et les défenseurs des droits de l'homme à risque aux efforts visant à assurer des interventions de protection rapides adaptées à leurs besoins spécifiques ; collaborer avec les donateurs et les partenaires afin de garantir la disponibilité et l'accessibilité des fonds d'intervention rapide pour la protection immédiate des jeunes défenseurs des droits de l'homme, notamment les militants, les artisans de la paix, les humanitaires et les bénévoles, y compris la réinstallation et d'autres mesures de protection chaque fois que cela est nécessaire ;

d) Documenter et échanger les bonnes pratiques innovantes et les enseignements tirés des efforts visant à impliquer les jeunes dans la consolidation de la paix et les efforts de prévention, notamment en intégrant la question des jeunes et de la paix et la sécurité dans le travail du Peacebuilding Impact Hub, et en facilitant la recherche menée par les jeunes et la collecte de données ventilées ;

e) Intégrer le suivi des progrès et des investissements dans le domaine des jeunes et de la paix et de la sécurité dans le futur système de marquage Jeunesse 2030, ce qui suppose le suivi des données ventilées par âge et par sexe pour les bénéficiaires et les partenaires de mise en œuvre ;

f) Renforcer l'appui apporté à la Commission de consolidation de la paix dans la mise en œuvre de son plan d'action stratégique pour la jeunesse et la consolidation de la paix ;

g) Solliciter des contributions volontaires pour renforcer les capacités relatives aux jeunes et à la paix et à la sécurité dans les sièges, dans les missions sur le terrain, aux niveaux régional et national, dans divers bureaux relevant du pilier Paix et sécurité et dans les bureaux, organismes, fonds et programmes travaillant sur les jeunes et la paix et la sécurité, ainsi que pour appuyer la fonction de coordination du secrétariat interinstitutions.